

■ SAINT-BRAIS

# Qui sème le vent récolte les haro

► **Les réactions ont été vives** hier soir à l'occasion de la présentation du site éolien de Saint-Brais 2 au Ban, qui n'en est pourtant qu'à ses préliminaires.

► **Six éoliennes** pourraient être implantées sur le site, estiment les promoteurs en l'état de leurs études.

► **Le site n'est pas prioritaire** dans le plan directeur cantonal. Beaucoup de vent soufflera sur les crêtes de Saint-Brais, avant l'implantation d'un éventuel nouveau parc.

Bruit, impact sur l'environnement, impact sur la faune, etc.: les promoteurs du parc éolien de Saint-Brais 2 (situé au Ban, à proximité de Sceut) par la voix d'une sémi-

collaboratrice – tout de même dans ses petits souliers, comme si elle présentait quelque

chose – étaient venus pour une opération séduction en terre franc-montagnarde. Ils se seront pris un râteau, pour rester dans le lexique courtisan.

Conviés par les autorités communales, les Services industriels genevois et la société Reninvest spécialisée dans l'éolien, avaient sans doute le traumatisme suscité par la réalisation du premier parc éolien au Plain, réalisé par le concurrent Adev.

Le photomontage présentant les six machines que pourrait accueillir le Ban – mât de 93 mètres, diamètre du rotor de 114 mètres, devant

fournir l'électricité pour plus de 7 200 ménages, entre autres caractéristiques – a été la goutte qui a fait déborder le vase.

## «Merci pour Sceut!»

«C'est magnifique votre projet, mais pour ceux qui vi-

vent sur place c'est autre chose!» : la première réaction sortie du cœur d'une citoyenne.

«Merci pour Sceut!», s'exclame une autre personne, constatant que les machines sont prévues à la limite communale.

«Vous avez fait une étude d'impact sur les chauves-souris, sur les oiseaux, sur les arbres, etc. Avez-vous fait une étude d'impact sur les habitants?», lance un autre citoyen présent.

## «Village foutu»

Les promoteurs ont bien essayé de temporiser, répétant à répétition reprises qu'il s'agit là de préliminaires, que le projet n'était qu'un avant-projet, qu'il pouvait s'adapter après les études futures qui seront menées sur le site, que la population serait impliquée dans le processus via un groupe de travail.

«Parfum de déjà entendu, on nous a dit la même chose avec le site du Plain. Le résultat est que le village est foutu», coupe un habitant.

Une représentante de la Plateforme européenne contre

l'éolien industriel (Epaw) profite même de la tribune pour remettre en cause le bien-fondé de l'énergie éolienne.

Le fait que le vote pour la pose du mât de mesures des vents (en suspens suite à une opposition) sur le site soumis en assemblée en décembre dernier concernait 3 éoliennes, et qu'aujourd'hui, autorités et promoteurs débarquent avec un avant-projet prévoyant la construction de 6 turbines a échaudé les villageois. «Il paraît qu'un autre site est en couveuse près de Sceut!», lâche l'un d'eux, en plein désarroi.

## La colère du maire de Glovelier

Les habitants de Sceut étaient particulièrement remontés, fustigeant le fait d'être mis devant le fait accompli. «On n'a même pas été invités à cette séance, c'est inconcevable», fustigeait le maire de Glovelier Georges Migy, venu de son propre chef.

«Ça ne se fait pas de mettre les gens devant le fait accompli», adressait-il à son homologue.

JACQUES CHAPATTE



La séance d'information publique a débouché sur de nombreuses critiques venant des villageois.

PHOTO JAC

## ...et le tempo!

► Beaucoup de vent soufflera sur les crêtes de Saint-Brais avant la réalisation du site du Ban. Après les études des promoteurs – l'étude des mesures de vent, bloquée aujourd'hui, durera à elle seule 1 an – elle passera par la réalisation d'un plan spécial communal soumis au Service de l'aménagement du territoire de même qu'une mise à jour du Plan directeur cantonal (Parlement). «Le Plain fait partie des sites potentiels. Notre position est claire: on n'investit pas ces sites tant que l'ensemble des sites prioritaires n'est pas réalisée», explique Dominique Nusbauer, chef du Service de l'aménagement du territoire au canton. «On ne peut pas pour autant empêcher les gens d'avoir des projets», note le haut fonctionnaire. Les sites prioritaires cantonaux: Lajoux-Saulcy, Saint-Brais (Le Plain), Les Breuleux-Le Peu-chapatte) et Les Bois (Le Peu Claude et Les Fonges). JAC